

**Ethique et Ressources et Humaines**

**LES AMBASSADEURS: Marie Kessler**

 ***Présenté par :***

Demba. M. COULIBALY

Master 2 GRH et Sociologie

2016-2017

**Introduction**

J’ai décidé de choisir ce livre, avant tout parce que j’ai fait un Master en Science Politique (Sociologie Politique International). En plus, ayant déjà effectué un stage au Ministère des Affaires Etrangères dans mon pays le (Mali) dans le département des ressources humaines, j’ai aussi fait un stage à l’Ambassade du Mali en France (Paris) sont autant de raison qui m’ont poussé à choisir ce livre. A cela s’ajoute le fait, que mon enseignant encadreur m’avait conseillé de lire ce livre. Mais vu que je n’ai pas lu en entier, je me suis dit c’est l’occasion de le faire, afin de pouvoir tirer une conclusion la dessus. J’ai trouvé le livre intéressant, et donnerai comme conseil de le lire.

Ainsi dès le XVIème siècle, des ambassades s’ouvrent et sont le reflet de la naissance de l’Etat moderne. Mais, que reste-t-il des ambassadeurs? Les ambassadeurs subsistent à une époque où les chefs d’état règlent leurs problèmes par téléphone et dans des sommets où la diplomatie devient multilatérale ou régionale. Dans «un monde sans souveraineté», l’ambassadeur, émanation du pouvoir royal, est cerné par des réseaux qui se développent autour de lui et sans lui.

Au début de la Troisième république, les ambassadeurs étaient peu nombreux. Ils jouaient un rôle de conseillers directs des ministres des Affaires étrangères. Mais, depuis la seconde guerre mondiale, la décolonisation et l’éclatement du bloc de l’Est, les Etats se sont multipliés; ce qui a conduit à l’augmentation du nombre des ambassadeurs français. Les ambassadeurs sont plus considérés comme des fonctionnaires de base du ministère des Affaires étrangères que des acteurs diplomatiques.

Le débat est relancé à l’époque actuelle. En effet, la diplomatie apparait être de plus en plus l’apanage des dirigeants politiques eux-mêmes dont les contacts sont de plus en plus directs et faciles

En plus, il a de nouveaux acteurs qui sont apparus sur la scène internationale, tels que les ONG et groupes multinationaux divers.

Tous les problèmes se sont internationalisés, du coup devenus plus difficiles pour être traités uniquement par les ambassadeurs. Cela conduit à s’interroger sur la finalité du «métier» d’ambassadeur: n’aurait-il pas dépéri avec l’État? Il ne resterait qu’un titre honorifique. A cela, s’ajoute le climat d’économies budgétaires et de réforme de l’Etat qui amène à pourchasser les dépenses jugées inutiles comme celles des nombreuses petites ambassades.

**A quoi servent finalement les ambassades, les ambassadeurs, quels sont leurs utilités**? sont autant de question que se pose Marie-Christine Kessler l’auteur du livre « les ambassadeurs » publié en 2012. Cette « illustration » constitue une analyse sérieuse et argumentée en termes institutionnels, politiques et sociologiques de l’action diplomatique.

1. ***Présentation de l’auteur***

En effet, Marie Christine kessler est diplômée de Droit à la Faculté de Paris dont elle a été à deux reprises lauréate du « concours général » et à l’Institut d’études politiques de Paris (section « service public ») (1962).

Assistante de recherche à la Fondation Nationale des Sciences politiques (1965- 67) où sont notamment réalisés, sous la direction de Jean Touchard, des recherches sur Valéry Giscard d’Estaing et le parti des républicains indépendants. En 1985, MCK est mise à disposition du Ministère des Affaires étrangères où elle restera cinq ans à la direction de la coopération scientifique (Direction générale des relations culturelles). Elle y est chargée d’un rôle d’expertise et de conseil pour tous les problèmes de sciences humaines et sociales ainsi que de la gestion en direct de certains dossiers (coopération administrative) et de diverses institutions (Maison française d’Oxford, Mission Historique de Gottingen).

Directrice de recherche à la CNRS au centre d’études et de recherches de sciences administratives et politiques (CERSA). MCK a poursuivi ses travaux sur les élites administratives et les politiques publiques comme le montrent ses dernières publications, notamment l’ouvrage publié aux presses de Science Po en 2012, Les Ambassadeurs.

***Résume du livre, et l’hypothèse de travail de l’auteur***

Dans son ouvrage, Marie Kessler aborde la question des ambassadeurs en neuf (9) chapitres :

* **Le recrutement**
* **La carrière**
* **Les ambassadeurs, grands corps d’état ?**
* **La représentation de l’état**
* **L’ambassadeur, acteur technocratique**
* **Les politiques publiques bilatérales extérieures**
* **La diplomatie multilatérale comme gouvernance**
* **L’ambassade comme organisation**

Elle retrace toute l’historique des ambassadeurs, elle parle de leurs évolutions, et leurs utilités au jour d’aujourhui. Elle par sur un postulat selon lequel les ambassades et ambassadeurs ne servent plus à grand-chose, et justement elle essaye d’apporter tout au long de l’ouvrage, une hypothèse contraire à cette thèse. Et indique que contrairement aux idées reçues les ambassadeurs ont toujours leurs places surtout encore plus dans ce monde du 21eme Siècle.

* ***Le chapitre 1 le recrutement*** : dans ce chapitre, l’auteur nous parle du mode de recrutement des ambassadeurs. En effet elle explique qu’au début c’était d’origine aristocratique, c’est-à-dire la plupart des diplomates étaient fils d’aristocrate, ou étaient plus ou moins issus d’une famille aisée comme elle le montre dans le livre avec des exemples précis. Plus tard, vers 1945 c’est devenu les concours plus précisément à travers l’ENA ou d’autres grandes écoles, ou encore par un concours spécifique du Quai d’Orsay. Jusqu’ à ce que la profession s’est un peu plus démocratiser, et est allée vers plus de professionnalisme. Mais toujours est-il que sans favoritisme.

Enfin elle essaye de faire une comparaison entre la sélection des diplomates français, qui est basé sur un concours assez sélectif contrairement aux autres pays plus précisément aux Etas Unis, le système n’est pas aussi sélectif.

* ***Chapitre 2*** ***la carrière*** : ici l'auteur parle de la carrière et des problèmes de la carrière diplomatique. Elle explique que cette dernière joue un rôle fondamental, car le système de diplomatie à la française est fondé sur ce principe de carrière. es ambassadeurs sont généralement choisis parmi les diplomates de carrière ou parmi d’autres corps de la fonction publique. Le service de l’Etat est leur règle ce qui ne sera pas sans modeler leur action. Les personnalités extérieures, introduites par le pouvoir politique, s’y assimilent par une remarquable prise de rôle, explique l’auteur.

Elle nous explique, enfin Le choix d’ambassadeurs dans la carrière diplomatique n’est pas une pratique universelle. Aux Etats Unis, la pratique est de nommer dans les postes importants, un excellent «numéro 2» et un très bon assistant

Personnel à l’ambassadeur, politicien, homme d’affaires ou journaliste.

* ***Le chapitre 3 les ambassadeurs grand corps d’état ?*** Quant à la réponse à cette question, selon l’auteur les ambassadeurs ne constituent que partiellement un corps. Elle explique que certes des facteurs les reliant existent par exemple même vocation, coutumes collectives et principes déontologiques identiques mais ces derniers sont égalés par des tensions qu’existent entre eux, dues aux rivalités de carrière et bien d’autres.

En plus l’auteur explique que, La fin de la guerre 1914-1918 marque une nouvelle époque: la bourgeoisie bien établie profite dorénavant du

Concours. Les ambassadeurs vont être de grands bourgeois qui ont acquis leur statut social et financier au XIXème siècle. Ils ont des liens avec les milieux d’affaires et avec l’aristocratie qui garde une place au Quai d’Orsay.

Elle indique que les choses vont commencer a partir de la fin des années 1960 la ou on voit les premiers diplomates issus de l’ENA devenir ambassadeurs et que les profils vont évoluer avec le temps.

A partir des années 2000, les changements sont visibles. Les fils de l’aristocratie et de la très haute bourgeoisie ont laissé place à des fils de cadres du public et du privé, avec une proportion importante de fils de militaires et d’universitaires. Certains sont fils de diplomates et même d’ambassadeurs.

L’auteur constate à partir de l’édition du Who’s who de 2010 que parmi les pères des ambassadeurs ayant été en poste en 2010

29 cadres supérieurs et moyens du public

47 cadres supérieurs et moyens du privé

21 membres de professions libérales

3 hommes politiques

4 «artistes»

9 d’origine «modeste»

 Pour conclure ce chapitre, l’auteur indique, qu’il y a donc actuellement un «corps» donc l’origine sociale est celle d’une bourgeoisie plus diversifiée qu’autrefois et où les classes moyennes sont plus représentées que par le passé, même si la haute bourgeoisie et l’endogamie subsistent. L’homogénéité sociale est relative.

* ***Chapitre 4 la représentation de l’Etat*** : cette partie du livre traite essentiellement le rôle des ambassadeurs, leur utilité, leur vie, les immunités, et ce qu’on les reproche souvent. En effet, l’auteur évoque que la représentation d’un Etat auprès d’un autre État est au cœur et à l’ origine du métier d’ambassadeur. Il est l’intermédiaire officiel entre les États, de ce fait sa fonction de base est liée à l’existence des entités étatiques. L’auteur indique que l’ambassadeur est l’incarnation de l’Etat qui l’a accrédité. Il est le protecteur de ses ressortissants. L’Ambassadeur prend les mesures appropriées afin d’assurer la sécurité du personnel diplomatique et consulaire, de même que celle des locaux et immeubles de la mission.

L’Ambassadeur peut recevoir délégation de signature des ministres dans l’Etat accréditaire. Il peut consentir des délégations de signature aux responsables des différents services dans les matières déterminées par la règlementation en vigueur.

L’Ambassadeur est associe à la préparation et au déroulement des travaux de négociation de tout accord ou convention dont il est charge de suivre l’application dans l’Etat accréditaire.

Sauf délégation expresse de pouvoirs donnée par le ministre charge des Affaires Etrangères a un Plénipotentiaire malien, L’Ambassadeur est habilite, dans le cadre de son accréditation auprès d’un Etat ou auprès d’une organisation Internationale, à parapher et ou signer les accords conclus entre le Gouvernement malien et le Gouvernement de ce pays ou l’Organisation Internationale.

L’Ambassadeur est associé aux missions officielles de toute délégation malienne dont les activités touchent directement ou indirectement aux relations de son pays avec l’Etat accréditaire.

L'ambassade occupe également une fonction informative : le personnel diplomatique rapporte à son gouvernement l'actualité du pays de résidence dans tous les domaines. Il arrive que, de par les relations privilégiées qu'ils entretiennent avec les autorités du pays de résidence, les diplomates disposent d'informations qui ne sont pas relayées par la presse. Cet aspect peut revêtir une grande importance lors de la préparation des traités internationaux et des visites officielles.

Dans le livre, l’auteur indique qu’il est important de rappeler, que l’ambassade joue un rôle protecteur pour ses ressortissants. Surtout dans les cas où il n'existe pas de consulat (et il y en a beaucoup), l'ambassade possède une section consulaire qui assure l'intégralité des tâches administratives habituellement traitées au consulat.

Elle permet à ses expatriés d'effectuer un certain nombre de démarches administratives. Comme par exemple, établir des actes pour tous les événements d’état civil (naissance, mariage, reconnaissance, décès), délivrer des papiers d'identité (passeport).

Ainsi l’ambassade s'occupe de ses ressortissants, habitant ou voyageant dans le pays où il se trouve. Elle assure en outre la protection et la défense de ses ressortissants et de leurs biens. Un expatrié en difficulté, qui a par exemple perdu son argent, ses papiers, peut demander l'aide de l'ambassade pour être rapatrié.

Aussi, en cas de guerre dans le pays, où elle se trouve, l’ambassade peut servir un endroit de refuge pour ses ressortissants.

L’ambassade accueil aussi des réfugiés politiques dont la vie ou la liberté sont menacées par les nouveaux dirigeants au pouvoir. Comme l’évoque Marie kessler dans son livre, à plusieurs reprises les ambassadeurs ont offert l’asile politique dans les murs de l’ambassade, comme au Chili au moment du coup d’Etat du général Pinochet en 1973. Un autre exemple est donne par l’ambassadeur Albert Chambon lors du coup d’Etat fomenté contre le président de la république du Panama, l’ambassadeur explique avoir transporté lui-même dans sa propre voiture sous des couvertures, depuis l’ambassade jusqu’à la zone américaine, considérée comme neutre.

Cela permet à l’ambassade de jouer un rôle de conseiller et d'informateur auprès des acteurs politiques, économiques et culturels de son pays. La fonction d'information et de communication fait ainsi partie intégrante de la mission diplomatique. Informer et s'informer, afin de promouvoir les échanges entre les Etats.

 Elle conclut enfin, que la personne même de l’ambassadeur, sa présence, son absence, ou sa disparition sont des symboles lourds. Malgré ces fonctions qu’accomplissent un ambassadeur, le métier fait objet de plusieurs critiques, hormis leur train de vie excessive, leur salaire exagéré, cette question qui est revenue encore récemment, avec la parution du livre d’Yvan Stefanovitch, Aux frais de la princesse. Enquête sur les privilégiés de l’Etat, et notamment d’un chapitre intitule « l’ambassadeur : le pactole sans aucune obligation de résultat », dans les situations de conflit, on rappel souvent l’incapacité des ambassadeurs, à jouer un rôle de premier plan dans un pays décomposé.

* ***Chapitre 5 l’ambassadeur, concepteur de*** ***politique*** : en effet, d’après Marie Kessler, voir l’ambassadeur comme concepteur politique, ce n’est plus le considéré comme n’importe quel agent de l’Etat, mais plutôt le représentant d’un gouvernement auprès d’un autre, capable de participer au fonctionnement, au changement de la politique étrangère. Dans ce cadre l’ambassadeur a beaucoup de responsabilité. Toute chose qui risque de toucher à la sécurité, aux intérêts de la collectivité nationale, sont des informations qu’il doit rendre compte à son ministre. Toujours dans cette idée l’auteur évoque que c’est à l’ambassadeur de faire de l’observation, de voir à son sens ce qui peut être important dans son pays d’affection. En effet selon les témoignages recueillis comme l’énonce l’auteur, les ambassadeurs français manifestent leur impression d’avoir une mission difficile, politique par rapport à leurs collègues étrangers Allemands, britannique : le fait de devoir prédire l’avenir et donner des conseils.

En conclusion, Les ambassadeurs disposent de zones partielles de liberté qui sont des

vecteurs d’influence grâce auxquels ils peuvent construire des morceaux de politique étrangère. La sélection de l’information, son interprétation, sa transmission au gouvernement est le cœur du travail de tous les ambassadeurs.

Certains, situés dans des points stratégiques, ont ainsi une part dans la construction de la politique étrangère de leur pays. Cette part dépend de la qualité de l’information.

* ***Chapitre 6 l’ambassadeur, acteur technocratique*** : cette partie du livre parle du rôle de l’ambassadeur en tant que conseiller politique, mais aussi les missions qu’ils accomplissent pour le bon fonctionnement de la diplomatie. Comme le décrit l’auteur dans le cadre de la réussite de ces missions, l’ambassadeur doit mettre ses interlocuteurs étrangers au courant de la ligne politique de son gouvernement, créer éventuellement les conditions d’une action commune. Dans les situations de crise, explique l’auteur l’ambassadeur peut gagner un rôle fort dans le jeu diplomatique, pouvant prendre des initiatives avec une indépendance réelle par rapport à son gouvernement.
* ***Chapitre 7 les politiques publiques bilatérales extérieures* :** cette partie du livre traite le rapport de partenariat qu’existent entre les ambassadeurs français et différentes structures, comme, les partenaires économiques, l’action humanitaire, l’aide au développement, si les ambassadeurs entretiennent des relations plutôt bonnes avec ces derniers, tel n’a pas été toujours le cas avec d’autres comme les militaires, les services spéciaux.

En effet, l’auteur commence par ce qu’on peut appeler question d’organisation ou de l’inorganisation des rapports entre les ambassadeurs, les militaires et sévices spéciaux et explique que c’est très complexe. Car marqué par les rivalités et les concurrences dû au fait qu’ils ont le même terrain d’action, c’est-à-dire celui de la sécurité du pays, de sa protection contre les menaces extérieures.

Quant aux limites du pouvoir bilatéral de l’ambassadeur, M Kessler explique que malgré le rôle d’appui et d’articulation que joue l’ambassadeur, dans les opérations de négociations bilatérales, de manière plus entière ses fonctions, surtout à Bruxelles et à New York. Il ne peut pas être signataire de tous les traités, le droit français ne lui reconnait pas ce pouvoir automatique.

* ***Chapitre 8  la diplomatie multilatérale comme gouvernance :*** dans cette partieil est questions d’autres rôles que jouent les ambassadeurs. Marie Kessler explique que même en l’absence des représentants d’un pays, la France et d’autres pays, y envoie des délégations pour la représenter.Les ambassadeurs restent l'incarnation de l’État. Ils participent dans les processus de négociations, et cela demande à avoir des compétences. Dans ces négociations, le plus important c'est de trouver une solution qui, tout en satisfaisant ses propres intérêts nationaux, doit répondre aussi aux aspirations des participants de la majorité nécessaire pour prendre la décision, comme le décrit l'auteur.
* ***Chapitre 9 l'ambassade comme organisation :*** dans ce chapitre M.-C. Kessler explique comment les ambassades, qui comptaient un personnel très réduit, sont devenues dans de nombreux pays de véritables représentations de la « Maison France », dotées d’une équipe parfois nombreuse et pluridisciplinaire, où se côtoient plusieurs services sous l’autorité de l’ambassadeur : chancellerie diplomatique, service de presse, service consulaire, poste d’attaché de défense, service culturel, etc. Il arrive que s’y ajoutent, selon les circonstances, des services très spécialisés, avec notamment des attachés responsables de questions de sécurité, de l’environnement ou de l’humanitaire. Cette évolution oblige de plus en plus l’ambassadeur à jouer le rôle de chef d’équipe, avec les qualités d’animation et de management correspondantes. des postes diplomatiques. Beaucoup de progrès ont été faits, ne serait-ce que parce qu’un nombre croissant d’ambassades opèrent dans un contexte difficile, hostile, voire dangereux, qui exige cohérence et unité de commandement.

C’est là une des raisons pour lesquelles l’ambassadeur voit son rôle consolidé. Dans les situations de crise, il joue un rôle essentiel de pourvoyeur d’informations sûres et a une responsabilité majeure de protection des intérêts français et de sécurisation des Français qui se trouvent sur place.

1. ***Synthèses des différents comptes rendus critiques retrouvés au cours de la recherche (conclusion principales), et point de vue personnel***

En effet, la question des ambassadeurs, l’ouvrage publié par Marie C Kessler a suscité un débat large, dont beaucoup ont porté intérêt. Ainsi l'ouvrage a été critiqué par un certains nombres d’auteurs comme Denis Bauchard, ambassadeur de France en Jordanie (1989-1993), puis directeur pour l’Afrique du Nord et le Moyen-Orient au ministère des Affaires étrangères (1993-1996), directeur du cabinet du ministre des Affaires étrangères, (1996-1997) et ambassadeur au Canada (1998-2001).Il est aujourd’hui consultant, notamment auprès de l’Institut français des relations internationales (IFRI).

Pour Beauchard, M.-C. Kessler estime que le ministère des Affaires étrangères est un monde qui manque d’unité. Sa politisation accentuerait les divergences d’opinions, elle cite l’exemple du “groupe Marly” comme illustration des divisions internes du personnel diplomatique. D'après Beauchard, il semble pourtant, avec naturellement des nuances, qu’il existe, par-delà les sensibilités politiques des diplomates, un véritable consensus sur une politique étrangère de type “gaullo-mitterrandienne”, et cela pour deux raisons essentielles : la politique étrangère française fait depuis 50 ans l’objet d’un réel accord sur ses grandes orientations, à quelques bémols près, entre les partis politiques ; cette politique a permis à la France d’acquérir une visibilité et une influence sur les grands dossiers plus que proportionnelles à son importance. Cette continuité, malgré la prétendue “rupture”, s’est prolongée pendant la présidence de Sarkozy, et de façon très nette après le retour d’Alain Juppé au Quai d’Orsay début 2011.

L’initiative des diplomates du “groupe Marly”, qui appartiennent au demeurant à des sensibilités politiques différentes, était essentiellement une réaction contre un style de diplomatie mêlant improvisations et coups d’éclat sans souci de cohérence et qui venait de faire naufrage en Tunisie. Le discours du président François Hollande le 27 août 2012 devant la conférence des ambassadeurs, avec l’approche prudente qui lui est propre, confirme la nécessaire continuité.

Au-delà de ces critiques, Beauchard indique, qu’au total, cet ouvrage dense représente la contribution la plus complète, la plus sérieuse et la plus argumentée sur le métier d’ambassadeur et plus généralement de diplomate, dont l’utilité et la valeur ajoutée, dans le contexte des turbulences actuelles, demeurent évidentes.

Le deuxième auteur à avoir critiqué le livre c’est Matthieu Osmont Doctorant - Attaché Temporaire d’Enseignement et de Recherche en histoire à l’Université d’Artois. Agrégé d’histoire (concours 2005 – classement : 45e), diplômé de l’IEP de Paris (2003).

Osmont évoque que la synthèse pionnière faite par M Kessler n’omet aucun aspect de son objet d’étude. On y trouvera aussi bien des anecdotes historiques originales qu’un tableau détaillé des évolutions les plus récentes du Quai d’Orsay. L’auteur sait resituer l’action des ambassadeurs dans l’écheveau des acteurs de la politique étrangère française. M.C. Kessler apporte une réponse nuancée à la question de l’influence des ambassadeurs dans les relations internationales mais, sociologue et non historienne, elle minimise les profondes transformations des fonctions diplomatiques pour mieux souligner les continuités entre les grands ambassadeurs de la Troisième République et ceux du début du XXIe siècle.

Mais bien que le livre soit riche en qualité d'information, selon Osmont Certaines des hypothèses de M. Kessler peuvent être discutées, comme la permanence de l’ambition des ambassadeurs à jouer un rôle politique. Celle-ci serait entretenue par le fait que les ambassadeurs font toujours partie intégrante des sommets de l’État qu’ils représentent et qu’ils ont un accès privilégié aux dirigeants de l’État dans lequel ils accomplissent leur mission. L’examen plus précis du fonctionnement de certaines « grandes ambassades », telle l’ambassade de France en Allemagne, révèle plutôt une évolution contraire. De façon comparable, certaines évolutions de fond, comme la montée en puissance de la diplomatie multilatérale qui concentre désormais l’essentiel de l’activité négociatrice sont peu évoquées.

Enfin, toujours d’après Osmont, le tableau dressé par M.C. Kessler est influencé également par les sources qu’elle utilise. Elle s’appuie beaucoup sur les mémoires de diplomates et sur des entretiens avec d’anciens ambassadeurs. Ces témoignages très subjectifs ont tendance à placer l’action des ambassadeurs au cœur de la politique étrangère. L’utilisation d’autres sources plus critiques aurait sans doute permis de nuancer ce constat.

Il a une autre critique qu'on peut voir dans la revue de défense nationale, selon le directeur de la publication de cet article, il est un domaine, un seul que Marie Kessler n’a peut-être pas abordé, c’est celui de la formation des ambassadeurs. On exige d’eux tant de choses. D’être multilingues, bons orateurs, gestionnaires avisés, chefs d’équipe habiles, négociateurs hors pair, de représenter tout à la fois les intérêts économiques, de défendre la langue française et tant d’autres objectifs encore, comme la gestion des crises humanitaires ou la défense des ressortissants français. Ont-ils reçu la formation adéquate et ont-ils les moyens de se perfectionner en cours de carrière de l’apprentissage des langues à celui de l’informatique ? Se pose l’auteur de la publication.

Selon l’auteur, l’ouvrage de M Kessler est fort riche, bien documenté, complet et vivant par maints côtés. Il se situe en fait au confluent de la science politique, de la sociologie et de l’histoire mêlant avec maestria développements historiques, réflexions actuelles, ayant recours à des témoignages directs des ambassadeurs français.

Il conclut à la fin que c'est une solide étude qu’a réalisée Marie-Christine Kessler, qui devrait être lue et méditée non seulement par les futurs candidats diplomates, les journalistes diplomatiques mais aussi par bien des acteurs du domaine international (ONG, entreprises…).

Pour ce qui est de mon avis Marie C kessler s’est plus basée sur les ambassadeurs Français. Vu le titre de l’ouvrage, plus qu’il n’est pas précis ambassadeurs Français, il aurait bien qu’elle recueille des informations, des témoignages aussi d’autres ambassadeurs dans d’autres horizons outre que la France, on aurait avoir encore plus de compréhension. Donc on peut dire ce n’est pas assez représentatif, dans la mesure ou une ambassade ou ambassadeur, ne travaillera pas comme son homologue Malien.

D’autre part la représentation diplomatique de certain pays au près d’un autre a très peu d’intérêt voir inutile. Comme exemple on peut prendre le cas de l’ambassade du Mali au Brésil ou dans certains pays de l’Est, là où il n’a presque pas de maliens, ou il n’a pratiquement pas de coopération entre le Mali et ces pays dans la mesure ou le résultat n’est pas tant visible. On peut se demander à quoi servent finalement les ambassades dans ces pays.

 Dans ces cas l’ambassade devient un lieu où le gaspillage du temps devient chose normale et quotidienne. Dans la mesure où les employés ne font rien parce qu’ils ne reçoivent pas d’ordre venant d’au-dessus, soient ils vont passer leur temps à discuter car le temps qui leurs ai donné pour accomplir une tâche est largement supérieur à la durée que ce travail prend réellement, car en réalité il a vraiment de choses à faire.

Donc en ce sens, l’ambassade devient une dépense inutile pour le pays, le gouvernement. Considérant l’énorme budget consacré aux diplomates, les privilèges, les immunités diplomatiques, surtout pour un pays pauvre, sachant qu’il a aux moins une vingtaine de personne qui travaille dans la plupart des ambassades voir plus.

***\*Une diplomatie marquée par la corruption***

Dans cette partie, je me suis référé sur une partie les travaux réalisés par Jean-Paul Pougala, qui est un Camerounais, africain progressiste, spécialiste en géostratégie auteur de "Géostratégie Africaine" et directeur de l'Institut d'Etudes Géostratégiques. Il est aussi professeur de diplomatie a l’université de Genève, notamment un article qu’il a publié sur « l’inutilité des ambassades du 21ème siècle - Leçon de Géostratégie Africaine n° 40».

« Ainsi, il évoque que, depuis le début de la crise économique en Europe qu’a pu été recenser une explosion des corruptions impliquant les ambassades de presque tous les pays européens en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique. C’est la vente des visas, c’est le trafic d’êtres humains, qui s’est installée au cœur même de plusieurs ambassades et consulats de certains pays européens. C’est ce que le journal dominicale de la Suisse alémanique "SonntagsZeitung" a révélé dans son édition en publiant la liste de 32 Ambassades et consulats minés par la corruption, dont 14 en Asie, 10 en Afrique et 5 en Europe ; information confirmée par le Département Fédéral des Affaires Etrangère (DFAE) de Michelle Calmiray en fournissant plus de détails sur les noms des ambassades et consulats incriminés, notamment ceux de Pékin, Moscou, Bombay, New Dehli, Istambul, Shanghaï, Kiev, Belgrade, Pristina et Bangkok, mais aussi les ambassades suisses au Pérou, Nigeria, Serbie, Congo l’Erythrée.

Le journal cite Martin Dahinden, chef de la Direction des ressources et du réseau extérieur au DFAE qui dit : « Dans le combat contre les abus impliquant des visas, on a souvent affaire avec des organisations impliquées dans le trafic de drogues et de femmes ».

C’est dans cette continuité de pensée, que l’auteur évoque le cas de la Suisse, dont la conséquence a été la fermeture de cette ambassade a à Islamabad au Pakistan le 30 Avril 2010 avec un communiqué du DFAE (Département Fédéral des Affaires Etrangère) informant un gigantesque trafic de visa impliquant 8 diplomates suisses et 21 employés Pakistanais où était exigés aussi des prestations sexuelles et de l’argent en échange d’un visa pour la Suisse, validité Schengen.

Le cas de la Suisse est l’arbre qui cache la forêt de la gigantesque corruption des ambassades européennes dans les pays à forte pression migratoire à l’entrée en Europe. Beaucoup d’autres pays continuent avec cette pratique, mais comme le sujet reste tabou pour ne pas écorner l’image radieuse de la diplomatie ». D’écrit Jean-Paul Pougala.

***\*L’actualité***

La question d’ambassade et d’ambassadeurs est toujours d’actualité. Par exemple quand une crise politique ou une crise entre deux pays on procède a la fermeture des ambassades et le retour des ambassadeurs. Des lors que la relation se régularise, on procède a la réouverture, et on reprenne les relations pour envoyer des signaux fort. Comme on a pu le voir dans le passé.

On le voit aussi avec la montée des extrémistes en Europe, notamment le front National, pas plus tard que deux semaines, il y a deux ambassadeurs français, celui aux Etats Unis, et l’autre au japon, ont déclaré qu’ils sont près à retourner en France en cas de victoire du FN. Car, ils ne sont pas prêt à défendre la position, et l’idée que défende le front National. Il considère la fonction diplomatique comme digne, ou on est censé entretenir des bonnes relations avec différents pays, sans aucun préjugé au préalable. La diplomatie n’est pas le repli sur soi même.

Il a des controverses, autour de cette profession. Avec des comportements, des attitudes qui ternirent la profession des diplomates, quand certains les utilisent à des fins propres. Comme on l’a tantôt mentionné notamment avec la corruption etc...

Il y a le journal le point qui a publié un article, selon lequel une fausse ambassade américaine au Ghana aurait fonctionné près de dix ans.

Pendant une décennie, des gangsters turcs et ghanéens ont fourni de faux documents comme des visas américains facturés jusqu'à 6 000 dollars.

Des fraudeurs se présentant comme des officiers consulaires ont fait fonctionner durant une décennie une fausse ambassade américaine à Accra, capitale du Ghana, où ils imprimaient et délivraient notamment de faux visas, selon un porte-parole du département d'État lundi. Celui-ci, Mark Toner, a précisé que personne n'était entré aux États-Unis avec l'un de ces faux visas, reproduits à partir de réels documents de voyage que les escrocs avaient obtenus. « C'est très, très dur de falsifier des visas américains de nos jours, donc l'opération a échoué », a relevé Mark Toner. Interrogé sur la capacité de cette fausse ambassade à fonctionner sur une aussi longue période, Mark Toner a noté que les victimes de cette fraude étaient trop embarrassées pour porter plainte : « Elles étaient dupées, mais vous ne vous précipitez pas forcément à la police en disant avoir obtenu illégalement un faux visa américain. »

Selon un document du département d'État du mois dernier, la fausse ambassade n'accueillait pas de visiteurs, mais ses employés se déplaçaient dans des régions reculées d'Afrique de l'Ouest pour y dénicher de potentiels clients. Le « personnel » de l'ambassade, des gangsters turcs et ghanéens, envoyait ses clients à Accra, les logeait à l'hôtel et leur facturait jusqu'à 6 000 dollars les faux papiers. Des photos de cette fausse ambassade montrent un bâtiment anonyme et décati où une vague photo du président américain.

Un informateur a aussi alerté les autorités locales à propos d'une fausse ambassade néerlandaise opérant également à Accra. Une enquête est toujours en cours à ce sujet, a précisé à l'Agence France-Presse une porte-parole du ministre néerlandais des Affaires étrangères, Daphne Kerremans.

La question qui se pose comment croire croire que les autorités en place n’était au courant de rien, difficile à croire. Que font les services secret ??.

***Conclusion***

 A l’heure actuelle beaucoup développe le thème du déclin, voire de l’inutilité des diplomates, et véhicule de nombreux clichés, Marie-Christine Kessler montre à quel point la réalité est tout autre. À un moment où les situations de crise se multiplient et où le monde devient de plus en plus complexe, le rôle des ambassadeurs, et au-delà celui des diplomates, s’affirme. Tout au long du livre, elle maintien et défend cette position.

Loin de se réduire à l'organisation de cocktails, le rôle des ambassadeurs est ainsi bien plus étoffé qu'on ne le pense généralement. Et s'il est bel et bien amené à évoluer, celui-ci ne semble pas encore condamné à disparaître, tant, comme l'écrit l'auteur, "la diplomatie vient au secours des Etats. Elle aide à leur création, à leur maintien et à leur reproduction". Comme elle nous le montre tout au long de l’ouvrage.

**Bibliographie**

\* Marie-Christine Kessler, Les ambassadeurs, Paris, Presses de Sciences Po, 2012,

\* Bauchard Denis, « Les ambassadeurs de Marie-Christine Kessler, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 416 pages», Politique étrangère 4/2012 (Hiver), p. 906-909

\* Marc Loriol , Françoise Piotet, David Delfolie, Rapport de recherche pour le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), Décembre 2008

\* Jean-Paul Pougala, L’inutilité des ambassades au 21ème siecle - Leçon de Géostratégie Africaine n° 40.publié en 2012

-URL: www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-4-page-906.htm.

DOI : 10.3917/pe.124.0906.

\* Matthieu Osmont, IEP Paris. Notes de lecture. », Relations internationales 3/2012 (n° 151), p. 121-137

-URL: www.cairn.info/revue-relations-internationales-2012-3-page-121.htm

-Revue du Débat Nationale: recension http://www.defnat.com/accueil.php